



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 109311

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'accord cadre passé conjointement entre le ministère de l'emploi, le ministère de l'écologie, Éco-emballages et Rudologia (pôle de compétence sur les déchets qui propose notamment des formations en ce domaine) ainsi que l'Association des maires de France. Cet accord a pour but la promotion du recrutement d'ambassadeurs du tri. Il lui demande s'il est prévu d'orienter prioritairement les actions vis-à-vis de l'habitat vertical, les statistiques prouvant que l'implication des usagers y est beaucoup plus faible qu'ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109311

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11484